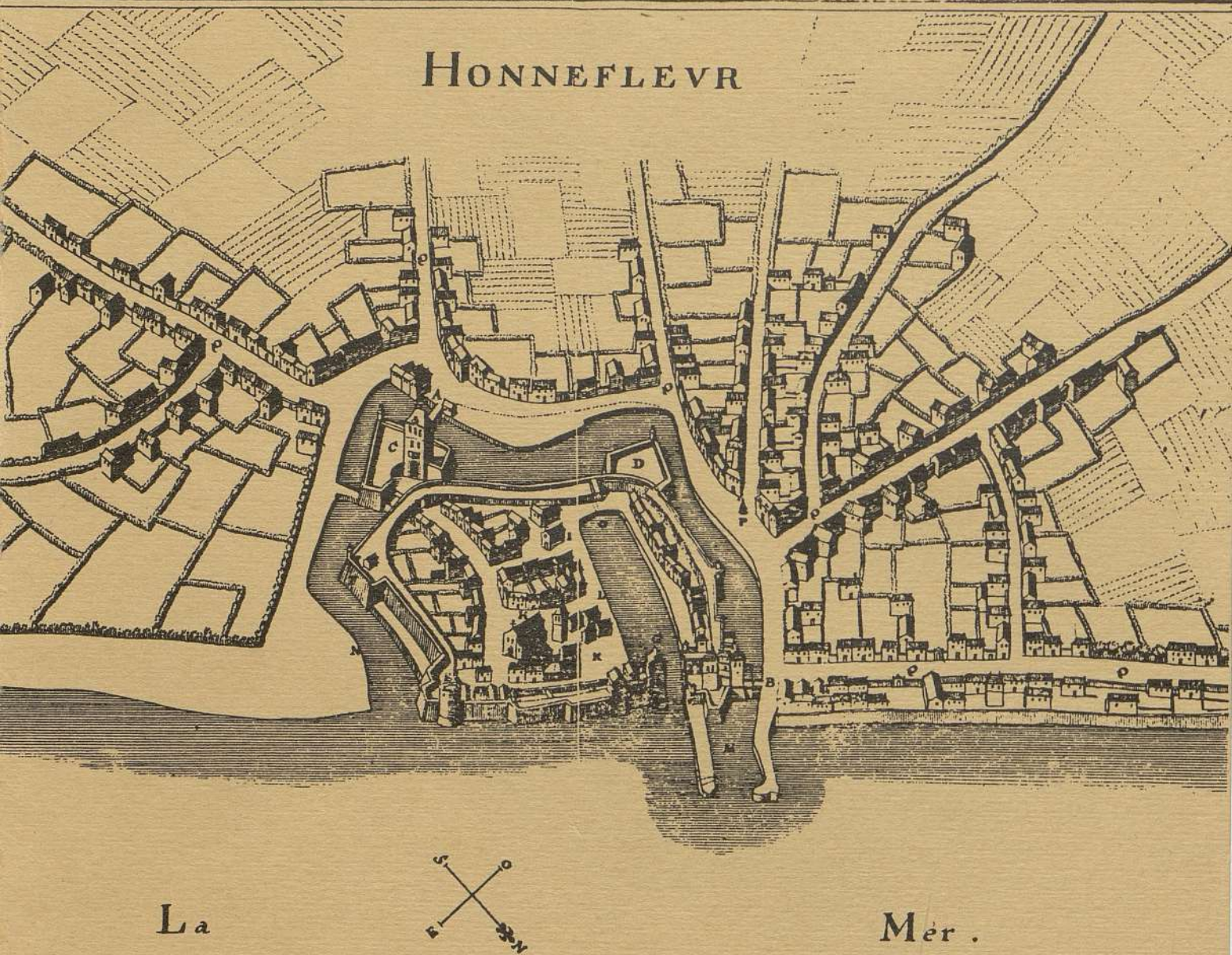


# ARCHIVES DU CALVADOS

SERVICE EDUCATIF



100. Echelle de Toises.

Jacques Gomboust. Ingen: du

le port et l'activité maritime de honfleur  
sous louis XIV

AVANT-PROPOS

ARCHIVES DU CALVADOS  
service éducatif

LE PORT ET L'ACTIVITE MARITIME  
DE HONFLEUR  
SOUS LOUIS XIV

caen  
1977

## AVANT-PROPOS

Honfleur, petit port de Basse-Normandie, signalé par sa position stratégique à l'embouchure de la Seine, face au "Havre de Grâce", illustre de façon très claire l'effort de modernisation des ports du Ponant entrepris par Colbert, dans la 2ème moitié du XVIIe siècle.

Les trésors documentaires conservés aux Archives municipales de Honfleur, et en particulier les "papiers de l'Amirauté de Honfleur" (déposés en cette ville bien qu'ils fassent partie des fonds départementaux), complétés par des prêts de la Bibliothèque nationale, des Archives nationales, des Archives de la Seine-Maritime et du Musée du Vieux Honfleur, ont permis de brosser l'évolution archéologique, économique et sociale de cette place maritime sous Louis XIV. Les documents exposés ne représentent toutefois qu'une portion infime du volume d'archives exploitables : ils constituent surtout une invitation à la recherche personnelle.

La vocation première des services éducatifs des Archives départementales est précisément d'initier enfants et adultes à la recherche historique, que ce soit par la constitution de dossiers de documents, par l'organisation de travaux pratiques ou la réalisation d'expositions. Les responsables du service éducatif des Archives du Calvados espèrent, par la présente exposition, servir ce but et satisfaire non seulement les honfleurais, mais les habitants et estivants de Basse-Normandie, aux yeux desquels Honfleur représente souvent un "havre privilégié" (1).

ELISABETH GAUTIER-DESVAUX

Conservateur responsable  
du service éducatif.

MARIE-ODILE et JACQUES MACE

Professeurs chargés  
du service éducatif.

(1) - Document 1 de l'exposition.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- M. ARNOUX, *Notice sur le port de Honfleur*, Paris, 1875.
- Gai BONNET DE LA TOUR, *Description du port de Honfleur en 1702, d'après les papiers du P. Léonard (A.N. M 752)*. Dans : *Le Pays d'Auge*, mars 1964.
- CH. BREARD, *les Archives de la Ville de Honfleur*, Paris, 1885.
- CH. BREARD, *Essai bibliographique sur Honfleur et son canton*, Honfleur, 1913.
- CH. BREARD, *Journal du Corsaire Jean Doublet de Honfleur, d'après le manuscrit autographe*, Paris, 1883.
- CH. BREARD, *Notes historiques sur Honfleur. La construction du Vieux Bassin, 1680-1690*. Dans : *l'Avenir de Honfleur*, 5-9 janv. 1907.
- CH. BREARD, *Le vieux Honfleur et ses marins*, Rouen, 1897.
- CH. et P. BREARD, *Documents relatifs à la marine normande, XVIIe-XVIIIe s.*, Rouen, 1889.
- J. DARSEL, *l'Amirauté de Honfleur*. Dans : *Annales de Normandie*, juin 1917.
- P. DECHARME, *Le comptoir d'un marchand de Honfleur au XVIIIe s., d'après une correspondance inédite*, Paris, 1907.
- M. le conseiller PORTE, *J.F. Doublet, corsaire du Roi, et la guerre de course*. Cour d'appel de Caen, Audience solennelle de rentrée. 16 sept. 1968.
- A. VINTRAS, *Introduction à l'inventaire des Archives de Honfleur*, Caen 1923.
- Art de Basse-Normandie :*
- n° 31 (n° spécial) Caen, automne 1963
  - n° 51-52 (n°s spéciaux) par J. POUGHEOL, Caen, 4° trimestre 1968.
- Dossiers de la Documentation photographique :*
- *Navigateurs et négociants aux XVIIe et XVIIIe s.*, Paris, 1972.
  - *Une folle aventure en Amérique*, Paris, 1977.

## LISTE DES ABREVIATIONS

A.N.	Archives nationales
B.N.	Bibliothèque nationale
A.D.	Archives départementales
A.M.	Archives municipales



## LES TRAVAUX

### LES TRANSFORMATIONS DU PORT

## LES TRAVAUX

---

La 2ème moitié du XVIIe siècle est une période très importante pour le port de Honfleur : des travaux considérables sont entrepris à l'instigation de Louis XIV et de Colbert pour transformer ce simple hâvre d'échouage - composé de 3 criques mal aménagées - en un port comprenant un bassin à flot.

Le port présente un grave inconvénient : il est souvent menacé d'obstruction par les vases et les sables ; parfois même tous les bourgeois sont convoqués sur les bancs pour creuser un chenal en détournant l'eau des rivières avoisinantes (18 avril 1684. délibération municipale citée par Ch. Bréard, Archives de Honfleur, p. 150).

Mais les avantages sont nombreux et la volonté royale se justifie par :

- une situation favorable tant pour la flotte de commerce, que pour la flotte de guerre,
- la qualité de l'abri offert aux navires,
- la richesse de l'arrière-pays qui facilite les échanges et l'avitaillement des navires.

Dans le même temps, la construction de trois magasins ou "greniers" à sel d'une contenance totale d'environ 7.000 muids (10.000 tonnes approximativement selon J. Darsel, Amirauté d'Honfleur, Annales de Normandie, juin 1977) fait de Honfleur un important centre de redistribution.

L'agrandissement du port en même temps que son amélioration se révèlent donc indispensables ; missions et rapports se succèdent cependant avant le commencement des travaux : si les plus connus sont ceux de Duquesne en 1668 et de Seignelay et Vauban en 1681, ils ne sont pas les seuls (1).

- 3 - RAPPORT DU CHEVALIER DE CLERVILLE SUR LES PORTS DE PICARDIE ET NORMANDIE ET SUR QUELQUES AFFAIRES DE COMMERCE. (B.N., Manuscrits, Cinq-Cents Colbert, 122, fol. 29 et 30 recto).  
(1664 - copie).

"Honfleur est un port composé de deux paradis, ou deux darces, engagées dans la rivière de Seine à la coste qui est opposée à celle du Havre-de-Grâce, environ trois lieues au-dessus. Mais comme l'entrée n'en est pas trop bonne à cause des batures qui sont au-devant, il n'y a guères de lieu d'esperer qu'on puisse introduire de grands navires..."

DARCE OU DARSE : abri, bassin pratiqué dans un port (synonyme : paradis, mot usité seulement aux XVI et XVIIIe siècles) Littré.

BATURE OU BATTURE : fond mêlé de sable ou de roches qui s'élève vers la surface de l'eau. Littré.

Ce rapport démontre l'urgence des travaux à entreprendre...

(1) - Document 2 de l'exposition

4 - "HONNEFLEUR" VERS 1650. (Plan gravé par Merian d'après Gomboust - A.D. Calvados, 1 Fi 103).

5 - "PLAN DE LA VILLE ET FAUXBOURGS DE HONFLEUR, LEVE PAR LE BOCAGE-BOISSAYE, HYDROGRAPHE DU ROY" et "ESTAT ET DESCRIPTION DE LA GENERA-LITE DE ROUEN FAICT PAR MONSIEUR VOYSIN DE LA NOIRAYE, CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS... SUIVANT LES INSTRUCTIONS DRESSEES PAR ORDRE DE SA MAJESTE". v. 1670 (B.N., *Manuscrits, Cinq-Cents Colbert 274*).

\*

\* \*



## LES RETICENCES LOCALES AUX TRAVAUX

Localement, les réticences sont nombreuses et s'expliquent surtout par la lourdeur de la charge financière. L'énorme dépense : 481.539 livres (Arnoux. Notice sur le port de Honfleur, 1875) doit être supportée moitié par le Roi, moitié par les bourgeois de Honfleur. Déjà accablés d'impôts, ils sont contraints par exemple de souscrire à un emprunt forcé de 100.000 livres en deux ans (délibérations municipales des 18 mars et 21 avril 1685, Ch. Bréard, Les Archives de Honfleur, p. 153/154).

Le dépouillement des Archives municipales nous fait découvrir d'autres servitudes :

- 1682 : toute la partie occidentale des fortifications, y compris les maisons, est démolie après expropriation.
- le 3 octobre de la même année "nuisance et puanteur" sont attribuées à l'absence d'écoulement des eaux usées à cause des travaux du port (BB 59.I.).
- le 17 octobre 1684 dans une Requête au Roi, les Honfleurais se plaignent que dans le port "depuis deux ans il n'y entre aucuns vaisseaux qui sont obligés de demeurer à la rade où ils sont en péril, ce qui ruine le commerce" (Ch. Bréard, p. 152).
- le 17 mai 1686 il est ordonné que les habitants et propriétaires des maisons de la rue de la Chaussée feront à leurs frais dépaver ladite rue, enlever les terres et ensuite repaver, afin qu'il y ait une sortie facile et commode à la tête du bassin (Ch. Bréard, p. 156).
- le 21 novembre 1687 une partie du quai du nouveau bassin s'est éboulée avec les terres de la moitié de la rue au devant de l'église Saint Etienne... en sorte que s'il n'y est promptement pourvu la mer enlèvera le reste de ladite rue ou quai et fera tomber l'église et les maisons (Ch. Bréard, p. 159).
- le 18 juin 1688 la main d'oeuvre fait défaut et on doit enrôler de force "tous ceux qui peuvent travailler aux ouvrages" pour éviter l'envoi de la troupe (Ch. Bréard, p. 161). (1)

(1) - Document 6 de l'exposition

7 - "DEVIS DE REPARATION DE MACONNERIE DE PIERRE DE TAILLE POUR REPARER PLUSIEURS BRECHES QUE LA MER A FAIT, TENT A LA JETTE DU MUSOIR DE L'ENTRE DU PORT, QU'A PLUSIEURS AUTRES ENDRONTS DE LA VILLE DE HONFLEUR". 17 décembre 1687 (A.M. Honfleur DD7 bis).

\*

\* \*

## L'EVOLUTION TOPOGRAPHIQUE DU PORT DE HONFLEUR

---

*Les plans permettent de suivre l'évolution des travaux du port et la construction des magasins à sel.*

8 - PLAN DE LA VILLE ET DU PORT DE HONFLEUR. s.d. (vers 1670) (B.N., cartes et plans, portefeuille 37, division 4, pièce 1).

9 - PLAN DE HONFLEUR. s.d. (vers 1684) (B.N., cartes et plans, portefeuille 37, division 4, pièce 4).

10 - PLAN D'HONFLEUR. s.d. (vers 1701) (B.N., cartes et plans, portefeuille 37, division 4, pièce 6).

11 - REUNION DE L'ASSEMBLEE DES BOURGEOIS ET HABITANTS DE HONFLEUR, A LA DEMANDE DE L'INTENDANT, POUR CHOISIR UN ENTRE PRENEUR RESPONSABLE DES TRAVAUX DESTINES A ACHEVER LE NOUVEAU BASSIN. 4 juillet 1683. (A.M. Honfleur, 2 DD 1 bis).

*Les bourgeois et habitants d'Honfleur déclarent qu'ils ne veulent ni ne peuvent entreprendre l'achèvement des ouvrages nécessaires à la construction du bassin et qu'ils ne connaissent personne susceptible de le faire.*

12 - "ESTAT DES OUVRAGES QUI RESTENT A FAIRE POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE L'ENTREPRISE FAITE PAR LE NOMME GENEVOIS POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BASSIN". Délibération de l'assemblée générale du 13 juillet 1683 (A.M. Honfleur, BB 59 1).

\*

\* \*

LE NOUVEAU PORT EN 1702

- 13 - HONFLEUR A LA FIN DU XVII<sup>e</sup> SIECLE. Copies de lettres datées 1699  
(A.N. *Portefeuille du Père Léonard*, M 752, n° 2/19-1).

"... Honfleur est un port de mer dans lequel les vaisseaux / de 3 à 400 tonneaux peuvent entrer lorsque la mer est / dans son plein, et ou ils sont a l'abry de tout vent dans / un bassin que le Roy Louis 14 a fait creuser au dedans de la ville / et revestir entierement de belles pierres accompagné d'un / assez large quay qui regne tout autour. L'on peut / retenir dans ce bassin les vaisseaux, en y arrestant les / eaux par le moyen de grandes portes et écluses destinez a / cet usage. Pour le nettoyer du limon, ou la vase, qui y / entre, on a creusé au dela un espece de fossé profons / revetu de pierres dans lequel on retient les eaux de la mer aprez / qu'elles y sont entrées par 3 ecluses ; et ensuite on les / fait sortir par les mesmes ecluses lorsque la marée / est basse.

/ Deux jettées nouvellement bâties rendent l'entrée du port / plus facile et plus commode. A la teste de celle qui / est la plus longue, l'on a establi une batterie de canons / pour deffendre l'approche et le passage de la Seine..."

- 14 - DESCRIPTION DE LA VILLE DE HONFLEUR EN 1702 (12 ans après la fin des travaux) (A.N. *Portefeuille du Père Léonard*, M 752, n° 2/87).

"... L'on peut retenir dans ce bassin les vaisseaux à flot par le moyen de grandes portes ou écluses destinées pour cet usage, comme on y a retenu une escadre des galères du Roy en 1690. Deux jetées ou digues nouvellement bâties rendent l'accès du port plus commode. A la tête de celle qui est la plus longue on a établi une batterie de canons pour en défendre les approches et le passage de la Seine. L'espace qui est entre ces jetées sert d'avant-port..."

\*

\* \*

Fluste

Fig. 2.

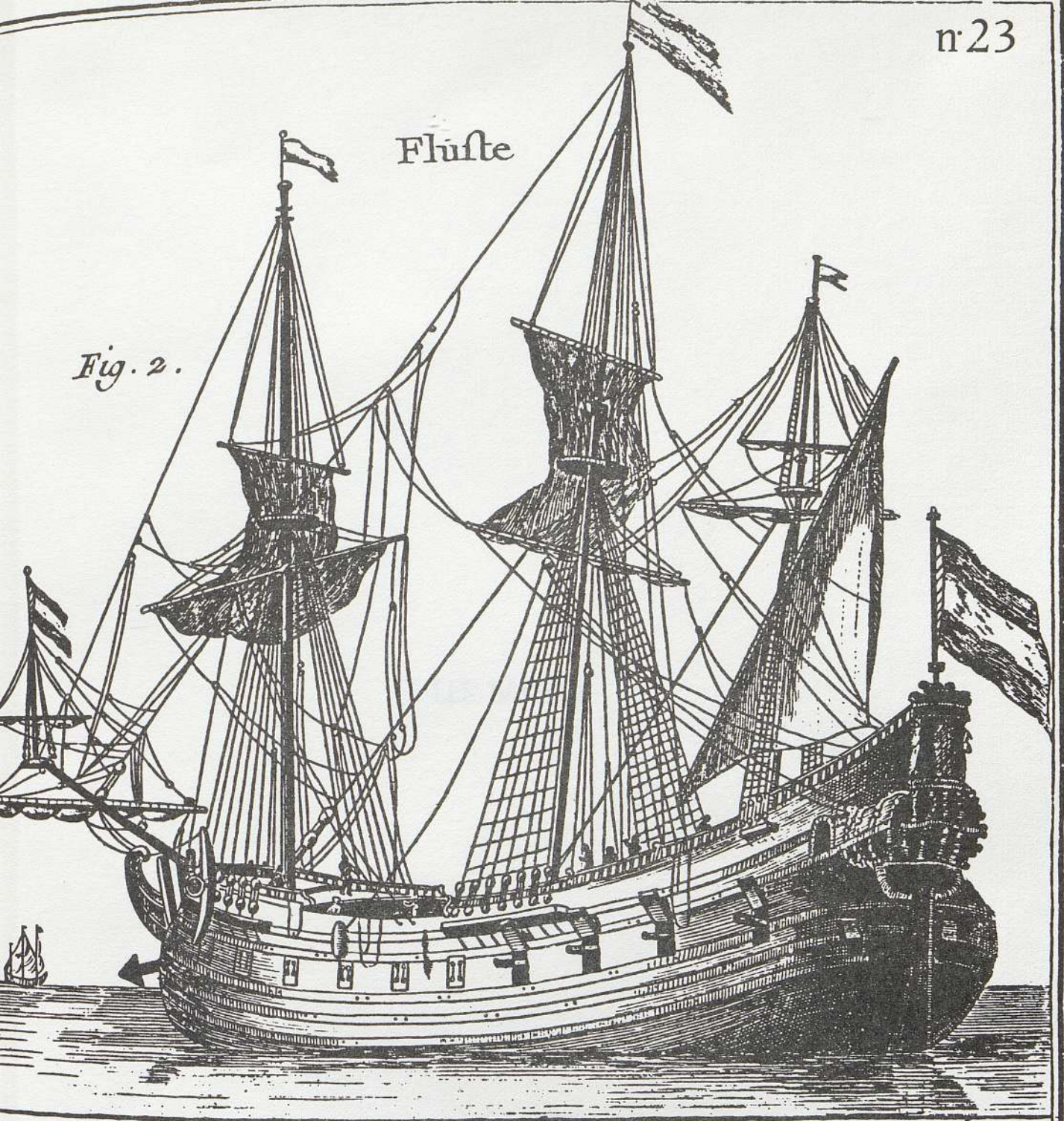


Fig. 1.

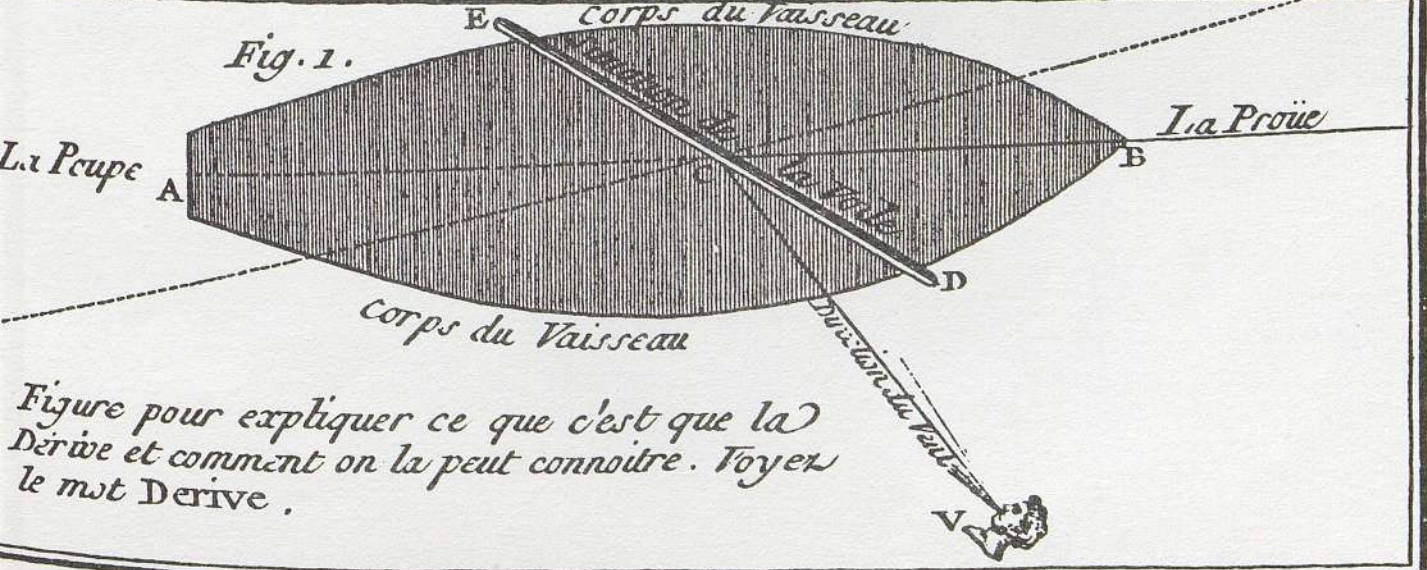


Figure pour expliquer ce que c'est que la  
 Dérive et comment on la peut connoître. Voyez  
 le mot Dérive .

Benard Dircx .

Marine, Bâtiment appellé Fluste.

## LES BATEAUX

## LA CONSTRUCTION NAVALE

---

- 15 - VUE D'UN CHANTIER DE CONSTRUCTION AVEC SA CHAMBRE (Encyclopédie, Marine, planche 8).

*Un chantier de construction navale était installé sur le quai de la place de l'Hôpital. La mise à l'eau d'un navire de 150 tx obligea le maître bâtisseur de navires, Ch. Lefebvre, à démolir une partie de la muraille du quai. Le 21 mai 1698, il est condamné à réparer le dommage à ses frais, mais autorisé à faire une seconde ouverture pour un second navire sous la même condition (Charles BREARD, les Archives de la Ville de Honfleur, p. 179).*

- 16 - LE TONNAGE DES NAVIRES. L'ORDONNANCE ROYALE DE 1681. (Livre II, Titre X, article V).

"Pour connoistre le port et la capacité d'un Vaisseau, et en régler la jauge, le fond de cale, qui est le lieu de la charge, sera mesuré à raison de quarante-deux pieds cubes pour tonneau de mer".

*Le tonnage reste, dans la pratique, très approximatif .*

- 17 - LA VOILURE (Dossier Documentation photographique Navigateurs et négociants).

\*

\* \*

## QUELQUES BATEAUX AMARRÉS

### A HONFLEUR A LA FIN DU XVIIIE SIECLE

#### 18 - CAICHE, QUAICHE OU KETCH

"C'est un petit bâtiment qui a un pont qui porte une corne, qui est mâté en fourche comme le yacht ou le heu". (*JAL*, 1848).

- Rôle d'équipage de la caiche le Saint-Jean (*A.M. Honfleur*, 211 280).

- Cliché Centre de Documentation du Musée de la Marine à Paris.

#### 19 - FLIBOT

"Petit bâtiment dont Anglais et Hollandais se servent pour la pêche du hareng" (*Encyclopédie, Marine, planche 12*).

*Ce type de navire sert également au cabotage et à la navigation sur la Seine entre Rouen et Honfleur.*

*Un flibot de 40 tonneaux fit en juillet 1693 le voyage Honfleur-Saint-Malo ou La Rochelle avec 6 hommes à bord.*

- Rôle d'équipage du flibot le Griffon (*A.M. Honfleur*, 2 II 280).

- Cliché Centre de Documentation du Musée de la Marine à Paris.

#### 20 - YACHT OU YAC

"Petit bâtiment ponté et mâté, qui tire fort peu d'eau et qui est bon pour de petites traversées" (*Encyclopédie, Marine, planche 13*).

- Cliché Centre de Documentation du Musée de la Marine à Paris.

#### 21 - GRIBANNE OU GRIBANE

Nom d'une barque à fond plat, à mât et à voiles qui est en usage sur les côtes de Normandie et de Picardie et dans la navigation de la Seine-Maritime de Rouen au Havre.

- Gribanne de Jacques Papavoine, négociant de Rouen. (*B.M. Rouen, ms g 2799*). Cliché Documents de l'Histoire de la Normandie, Paris, 1972, pl. XXIV.



22 - HEU

"Le "heu" jouait le rôle de barque d'avis ou de petit paquebot côtier. Mention en est faite dès le début du XVI<sup>e</sup> s. Sa caractéristique la plus marquante est sa voile à livarde qui constitue l'essentiel de son grèement... Les plus grands atteignaient 300 tonnes, mais c'était là l'exception et la plupart des heux avaient un tonnage plus modeste".  
(TRITON, 2<sup>o</sup> tr. 1953. Fasc. 25. Pl. 24).  
*Ce navire est couramment utilisé pour la navigation sur la Seine entre Honfleur et Rouen.*

- Rôle d'équipage du heu le Saint-Jean. (A.M. Honfleur, 2 II 280).

23 - FLUTE

- Clichés Centre de Documentation du Musée de la Marine à Paris et Dossier de la Documentation photographique Navigateurs et négociants.

24 - CHALOUPE

"C'est un bâtiment de mer destiné au service à la communication des grands vaisseaux ou pour servir à faire de petites traversées, quoiqu'il y en ait aussi qui en fassent de grandes et même des voyages au long cours". (AUBIN, 1702).

DOUBLE CHALOUPE

"C'est un petit bâtiment dont il y en a de pontés et d'autres qui ont seulement des courcives". (AUBIN, 1702, repr. Desroches 1687).

- Rôle d'équipage de la chaloupe la Reine. (A.M. Honfleur, 2 II 280).

25 - ALLEGES, ENCORE DITES CHALANDS OU GABARRES

"Sont toutes sortes de bâtiments de médiocre grandeur destinés à porter les marchandises d'un vaisseau qui tire trop d'eau pour arriver, avec sa cargaison, au lieu de sa route". (Dictionnaire du gentilhomme, par GUILLET, 1686).

- Cliché Centre de Documentation du Musée de la Marine à Paris.

26 - GALERE

*Pendant l'été 1690 - les travaux du port viennent d'être terminés - 4 des 15 galères qui se rendaient de Rochefort à Rouen firent escale pendant une quinzaine de jours à Honfleur.*

Les pêcheurs ont toujours été les principaux occupants de  
la zone littorale. Les travaux agricoles se développent, bien que  
la zone littorale de l'Est de la zone littorale est toujours  
occupée.

Plus encore que les travaux de terre, les pêcheurs ont toujours  
été les occupants de la zone littorale. Les travaux agricoles se développent, bien que  
la zone littorale de l'Est de la zone littorale est toujours  
occupée.

### Les principales activités sont :

- la pêche

- l'agriculture

- le commerce

(3)

## LES ACTIVITES MARITIMES

La zone littorale de l'Est de la zone littorale est toujours  
occupée.

Plus encore que les travaux de terre, les pêcheurs ont toujours  
été les occupants de la zone littorale. Les travaux agricoles se développent, bien que  
la zone littorale de l'Est de la zone littorale est toujours  
occupée.

Plus encore que les travaux de terre, les pêcheurs ont toujours  
été les occupants de la zone littorale. Les travaux agricoles se développent, bien que  
la zone littorale de l'Est de la zone littorale est toujours  
occupée.

### La pêche et le commerce

La zone littorale de l'Est de la zone littorale est toujours  
occupée.

Plus encore que les travaux de terre, les pêcheurs ont toujours  
été les occupants de la zone littorale. Les travaux agricoles se développent, bien que  
la zone littorale de l'Est de la zone littorale est toujours  
occupée.

Plus encore que les travaux de terre, les pêcheurs ont toujours  
été les occupants de la zone littorale. Les travaux agricoles se développent, bien que  
la zone littorale de l'Est de la zone littorale est toujours  
occupée.

(1) L'agriculture de la zone littorale.

(2) L'agriculture de la zone littorale.

(3) L'agriculture de la zone littorale.

(4) L'agriculture de la zone littorale.

## LA NAVIGATION

27 - LES ALLURES (*Dossier Documentation photographique, Navigateurs et négociants*).

28 - L'HYDROGRAPHIE




*D'après l'Ordonnance Royale de 1681, le titre de capitaine ou de pilote ne pouvait être décerné qu'après examen des compétences, et la création de chaires d'hydrographie fut encouragée.*

*A Honfleur, le choix porta sur un bourgeois de la Ville : Michel Le Chevallier (délibération du 17 septembre 1683. Bréard, p. 145).*

*- Ordonnance de Louis XIV touchant la Marine, 1681.*

29 - JOURNAL DE BORD DU VOYAGE DU NAVIRE "L'AMITIE" VERS TERRE-NEUVE. 1699  
(*A.M. Honfleur, 2 II 322*).

Légende des signes cabalistiques :

	Lundi
	Mardi
	Mercredi
	Jeudi
	Vendredi
	Samedi
	Dimanche



Seules sont évoquées ici les activités importantes ou lointaines pour lesquelles les Archives abondent en documents, bien que la 2ème moitié du XVII<sup>e</sup> s. ne soit pas pour Honfleur une période prospère.

Plus encore que les travaux du port, les guerres ont fortement réduit les mouvements des navires, tant par fermeture des ports jusqu'à ce que les équipages des vaisseaux soient complets, qu'à cause de la présence au large des flottes ennemies.

Les principales activités sont :

- la grande pêche
- la course
- le commerce

(1)

### LA PÊCHE HAUTURIÈRE

A cette époque on pratiquait essentiellement à Honfleur la pêche à la morue.

Malgré les invitations pressantes de Seignelay, fils de Colbert et Secrétaire d'Etat à la Marine de 1683 à 1690, les armateurs multiplient les excuses pour justifier leur refus de pratiquer la pêche au hareng, en 1688 particulièrement après la visite de Seignelay à Honfleur (Bréard p.160). Les armateurs ont réellement des difficultés pour se procurer le sel nécessaire auprès des Commis des Gabelles par exemple, mais il semble bien que le hareng concurrence la morue et que la lutte du hareng contre la morue soit celle de la petite pêche contre la grande pêche.

Quelques bateaux étaient parfois envoyés à la pêche à la baleine mais les équipages étaient alors presque exclusivement composés de marins basques (2).

#### LA PÊCHE A LA MORUE

On pêche la morue à la ligne, une à la fois, mais un pêcheur peut en prendre 3-400 par jour.

Selon la préparation qu'on lui fait subir, on distingue :

- la morue verte ou blanche (à cause du sel) qui se sale à bord,
- la morue sèche, ou parée ou "merlu" ou merluche" qui nécessite des installations à terre permettant de faire sécher à l'air le poisson déjà salé (3).

(1) Document 30 de l'exposition.

(2) Document 31 de l'exposition.

(3) Document 32 de l'exposition (tiré du dossier de la Documentation photographique : Une folle aventure en Amérique).

33 - ETAT ANNUEL DES MORUES DECHARGEES A HONFLEUR D'APRES LES RAPPORTS DE MER FAITS A L'AMIRAUTE. 1698-1701 (A.D. *Calvados nlls acquisitions 1124*).

*Cette analyse porte sur les 4 années de paix qui séparent la guerre de la Ligue d'Augsbourg de la guerre de Succession d'Espagne.*

*Outre LE NOMBRE TOTAL DE MORUES rapportées à Honfleur chaque année, elle nous renseigne sur :*

*LES LIEUX DE PECHEES : tous les bateaux chargés d'un lot lot homogène de morues vertes sont allés à Terre-Neuve. Les bateaux chargés de morues vertes et de morues sèches ont fait campagne au Canada ;*

*LES CAMPAGNES DE PECHE : elles sont généralement annuelles mais plusieurs bateaux en font deux dans l'année et reviennent à Honfleur en toute saison ;*

*LE TONNAGE DES BATEAUX : à chaque fois qu'il est mentionné confirme que pour la pêche à la morue verte "on se sert de vaisseaux à 2 ponts ordinairement de 100 à 150 tonneaux pour charger de 30 à 35.000 morues". ("morue" Encyclopédie).*

34 - LES LIEUX DE PECHE

LES BANCS DE TERRE-NEUVE.

- Cliché Centre de Documentation du Musée de la Marine à Paris.

35 - LES ITINERAIRES

*D'après les journaux de voyage que pilotes ou écrivains des navires étaient obligés de tenir quotidiennement, il est possible de retracer l'itinéraire des terre-neuviens.*

*Ne pouvant pratiquement pas se procurer sur place le sel indispensable, ils étaient obligés de passer par Brouage et Saint Martin de Ré, ce qui demandait en moyenne une huitaine de jours.*

*Le retour s'effectuait directement. (Voir le dossier de la Documentation Photographique Une folle aventure en Amérique).*

LES EXPEDITIONS DE JEAN-FRANCOIS DOUBLET AU CANADA A BORD DU "REPOS DE LA PATRIE".

36-39 JOURNAUX DE NAVIGATION correspondant à 4 campagnes successives du Repos de la Patrie au Canada (1698, 1699, 1700, 1701) (A.M. Honfleur, 2 II 321, 322, 323, 324).

LE FINANCEMENT DES CAMPAGNES DE PECHEES

- 40 - COMPTE DU RADOUB EQUIPEMENT ET MISE HORS DU NAVIRE LE SAINT-ANDRE  
COMMANDE PAR ANTHOINE MORIN POUR LE VOYAGE DE LA PESCHE, DES MORUES  
AU BANC DE TERRE NEUVE L'ANNEE 1698 (A.M. Honfleur, 2 II 517).

*Radoub : réparation pratiquée au corps d'un bâtiment qui a  
subi des avaries ou que le temps a endommagé. (Littré)*

*La totalité des frais entraînés par la construction ou la  
remise en état du navire, et l'achat des vivres et fournitures  
nécessaires au voyage était divisée en "parts" souscrites par des  
particuliers ou "bourgeois".*

*Chaque navire avait ainsi plusieurs propriétaires associés,  
mais il était courant qu'une même personne possède des parts de plu-  
sieurs navires.*

- 41 - CREATION D'UNE COMPAGNIE DES ASSURANCES DES GROSSES AVENTURES. 1686  
(A.D. CALVADOS, F, legs LE COURT).

- 42 - BROUILLON D'UNE LETTRE PAR LAQUELLE CH. LION AU NOM DES NEGOCIANTS  
DE LA VILLE DE HONFLEUR, PROTESTE CONTRE UNE AUGMENTATION DES DROITS  
A PAYER AUX FERMIERS GENERAUX SUR LES MORUES (A.D. Calvados, H. supplé-  
ment, 1726 H88).

*Louis, comte de Pontchartrain était alors Contrôleur Général  
des Finances.*

*Les "prêts à la grosse" ou "à la grosse aventure" étaient  
consentis moyennant un intérêt élevé : si l'opération réysssissait,  
le prêteur recouvrait la somme prêtée augmentée de l'intérêt, si  
l'opération échouait (ex. navire qui sombre) l'armateur n'avait rien  
à rembourser.*

*Sur le port de Honfleur, la morue se vendait par "cent"  
composé de 66 poignées c'est-à-dire 132 morues liées 2 à 2 par la queue.*

*Les trieurs de morues, assermentés (4 en exercice à Honfleur  
en 1683) répartissaient d'un coup d'oeil les morues en 6 catégories  
différentes selon leur aspect : la gaffi, la marchande, la trie, la  
lingue, le raguet et la viciée.*

- 43 - ETAT DES BENEFICES REALISES SUR LA VENTE DES MORUES PECHEES A BORD DU  
NAVIRE "L'UNION" EN 1702 (A.M. Honfleur, 2 II 551).

- 44 - LA PECHE... ET LA COURSE. LETTRE DE CHARLES LION A M. DE GRANVILLE  
LOCQUET. 5 février 1696 (A.D. Calvados, H. supplément, 1728 H8).

*"Mr., je vous prie me payer le restant des 2000 livres  
assurés sur le Brigantin le Lion, capitaine Adam Manchon, et au reçu  
de la presente me faire assurer 3000 livres sur mon vaisseau St Raymond  
capitaine Elie de Glos de 70 tonneaux ou environ armé de 6 canons 2  
pierriers a cause le risque du moment qui sortira de ce port aller à la  
Rochelle prendre du sel et aller sur le grand banc ou autre lieu faire  
la pesche des morues, qui a commission en guerre pour courir sus les  
Ennemis allant et venant sy le capitaine le juge a propos et faire son  
retour en ce port d'Honfleur Dieu aydant..."*

Cette lettre confirme qu'en temps de guerre les vaisseaux de pêche et de commerce étaient également armés pour la course avec la permission du roi. Ils étaient assurés en fonction de ces 2 activités.

\*  
\* \*



## LA COURSE

---

45 - ORDONNANCE ROYALE RELATIVE A L'ARMEMENT EN COURSE.

*Le roi encourage l'armement de vaisseaux corsaires.*

45 - 1694-1698 : 11 NAVIRES ARMES EN COURSES (*d'après Charles BREARD, Les Archives de la Ville de Honfleur, 1885, p. 303*)

*Ces dates correspondent aux 4 dernières années de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg.*

47 à 54 - "LA SAINTE CLOTILDE".

*Une série de documents nous permet de suivre l'histoire de ce navire honfleurais depuis sa construction jusqu'à sa disparition.*

47 - LA SAINTE CLOTILDE - DEVIS DE CONSTRUCTION. Février 1694 (A.M. Honfleur, 2 II 517).

48 - LA SAINTE CLOTILDE - AUTORISATION DELIVREE A JACQUES AUBER, BOURGEOIS DE HONFLEUR, DE COMMANDER LE NAVIRE. 22 juin 1694 (A.M. Honfleur, 2 II 280).

49 - LA SAINTE CLOTILDE - CERTIFICAT AUTORISANT JACQUES AUBER A PRENDRE DEUX INDIGENTS DANS SON EQUIPAGE. 5 juillet 1694 (A.M. Honfleur, 2 II 280).

50 - LA SAINTE CLOTILDE - ROLE D'EQUIPAGE. 5 juillet 1694 (A.M. Honfleur, 2 II 280).

*Grâce à la collaboration des spécialistes du Musée de la Marine, les initiales figurant à côté des noms des membres de l'équipage peuvent être interprétées de la façon suivante :*

T. = Taille      M = Moyenne      H = Haute      B = Basse      P = Petite

P. = Poil      Ch = châtain      Bn = brun      B = Blond

51 - LA SAINTE CLOTILDE - ARMEMENT ET AVITAILLEMENT. 5 juillet 1694 (A.M. Honfleur, 2 II 280).

"... Victuailles

3500 quintaux de pain biscuit  
8 tonneaux de boisson  
400 livres de beurre  
3 boisseaux de fesse  
2 boisseaux de poix  
250 livres de lard  
30 livres de virloins  
100 livres de chandelle  
400 de busche

Munitions de guerre

5 pieces de canon  
12 fusils  
6 pistolets  
12 picques  
150 livres de poudre  
200 boulets  
50 livres de balte de plon  
12 coutelats et espée  
30 livres de mesche

Furains

2 corps de voile  
3 cables  
3 ancres  
1 hausière  
1 hoquereau  
1 batteau de nef  
200 dains  
3 douzaines de ligne  
30 plonb..."

52 - LA SAINTE CLOTILDE - CERTIFICAT DELIVRE PAR LE MEDECIN CHARGE DE VERIFIER LE COONTENU DU COFFRE DE CHIRURGIE. 5 juillet 1694 (A.M. Honfleur, 2 II 280).

*Un autre certificat était délivré par des chirurgiens.*

53 - LA SAINTE CLOTILDE - CONGE. 5 juillet 1694 (A.M. Honfleur, 2 II 261).

*Congé : document délivré aux navires qui les autorise à naviguer.*

54 - LA SAINTE CLOTILDE - RAPPORT DE MER. 21 octobre 1694 (A.M. Honfleur, 2 II 302).

*Dès sa première sortie, le 6 août 1694, le navire est capturé "par quatre fregattes ou navires de Flessingue".*

## LE COMMERCE

---

*Le dernier quart du XVII<sup>e</sup> s. a été - du fait des guerres - une très mauvaise période pour le grand commerce honfleurais.*

- 55 - DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT DE LA NAVIGATION DU PORT DE HONFLEUR POUR L'ANNEE 1679 (*D'après les registres de l'Amirauté. Données d'une communication de Charles Bréard, citée par Paul DECHARME, le comptoir d'un marchand au XVII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1907; pp. 216-217).*)

- 63 navires viennent de l'étranger,
- 29 navires viennent de la grande-pêche,
- 3 navires viennent des Iles d'Amérique,
- 198 navires font du cabotage.

- 56 - TABLEAU DES NAVIRES ENTRES AU PORT DE HONFLEUR EN 1696 (*A.M. Honfleur 2 II 302*).

*Le tableau présente l'analyse des rapports de mer faits par tous les capitaines qui ont débarqué à Honfleur ou y ont fait relâche au cours de l'année 1696 en pleine guerre de la Ligue d'Augsbourg*

*Aucun navire en provenance de l'Afrique ou de l'Amérique  
12 navires seulement trafiquant avec des ports européens  
dont 4 venant du Portugal  
et 4 venant de Suède*

*L'essentiel du commerce se fait par cabotage et les 2 principaux pôles sont les Salines de l'Atlantique et le port de Rouen.*

- 57 - PORTS EN RELATION AVEC HONFLEUR ET MARCHANDISES LIVREES EN 1696 (*carte réalisée par les professeurs du service éducatif*).

- 58 - LA NAVETTE ROUEN-HONFLEUR. 1696.

*Un certain nombre de navires faisaient uniquement la navette HONFLEUR-ROUEN. C'est le cas, par exemple, de la gribanne LA MARIE, du port de 12 Tx.*

- 59 - JOURNAL DE BORD DU NAVIRE "NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS" A SAINT-DOMINGUE. 14 mai 1701 (*A.M. Honfleur, 2 II 324*).

*Pendant les périodes de paix (1697-1702) le commerce reprend.*

- 60 - LES PRINCIPAUX COURANTS COMMERCIAUX AU XVII<sup>e</sup> S. (*carte réqlisée d'après M. CHAULANGE et J.-M. d'HOOP, les temps modernes, manuel de 3<sup>e</sup>, Paris, 1961, p. 274*).





LES ARMATEURS

UN ARMATEUR est celui qui a la responsabilité de mettre un bateau à la mer (construction ou réparation, choix du capitaine, avitaillement...). Pour cela il doit rechercher les fonds nécessaires auprès de "bourgeois" associés ou intéressés, puis assurer navire et cargaison.

En même temps, l'armateur est marchand ou commissaire (c'est-à-dire qu'il achète ou vend pour le compte d'autres personnes).

Acheter une charge officielle ou "office" donnait plus d'importance à l'armateur, lui procurait certains privilèges, favorisait donc ses affaires (1).

62 - UNE FAMILLE D'ARMATEURS : LES LION. *Tableau généalogique (d'après DECHARME, Le Comptoir d'un marchand de Honfleur au XVIIe s.)*.

x

\* \*

(1) Document 61 de l'exposition.

## LES GENS DE LA MER

- 63-66 - L'ENROLEMENT - ordonnances royales sur la marine, 1672, 1673, 1691 (A.D. Calvados, F. legs le CNRT).

*Au début du règne de Louis XIV, les matelots sont embarqués de force sur les vaisseaux du Roi. (système de la presse).*

*A partir de 1673, l'INSCRIPTION MARITIME crée le service obligatoire des gens de la mer, mais c'est insuffisant en temps de guerre.*

- 67 - LES CHIRURGIENS - RECEPTION DES CHIRURGIENS DE MER A HONFLEUR. 18 janvier 1701 (A.M. Honfleur, 2 II 152).

- 68 - LES CHARPENTIERS - RECEPTION DES MAISTRES CHARPENTIERS ET CALFATEURS DE NAVIRES A HONFLEUR, 22 mars 1698 (A.M. Honfleur, 2 II 150).

*Calfat ou Calfateur : celui qui bouche les joints, trous ou fentes d'un bâtiment avec des étoupes et enduit ensuite avec du suif et du goudron.*

*Le nombre de maîtres charpentiers et calfateurs est de 55 dans la ville et les faubourgs (Ch. Bréard, Archives de la ville de Honfleur, p. 309).*

- 69 - LES TREVIERS - RECEPTION DES MARESCHAUX ET DES TREVIERS VOILLIERS ET DES CORDIERS, 15 septembre 1700 (A.M. Honfleur, 2 II 151).

*Trevier : Maître voilier, celui qui fait les voiles.*

- 70 - LES PILOTES - RECEPTION DES MAISTRES PILOTES HAUTURIEURS ET LAMANIER, mars 1699 (A.M. Honfleur, 2 II 152).

*Pilote hauturier : qui sait se diriger hors de vue des côtes. Navigation hauturière = au long cours.*

*Pilote lamaneur ou lamanier : celui qui pilote les navires à l'entrée et à la sortie des ports, dans les baies, les goulets, les écueils près des terres, côtes, rades et rivières.*

- 71 - LE CAPITAINE

*"Je fais un capitaine avant que de faire un navire, c'est le timon du bon ou mauvais succès"... "il faut des gens d'expérience, intelligents et de bonne foi" (Ch. Lion cité par P. Decharme, Le comptoir d'un marchand au XVIIe s., p. 124).*

- 72 - ORDONNANCE DE LOUIS XIV TOUCHANT LA MARINE. 1681.

*Sous certaines conditions, le capitaine est parfois choisi parmi les bourgeois (Voir Jacques Auber, capitaine de la Sainte-Clotilde).*

## UN MARIN : JEAN-FRANÇOIS DOUBLET (1656-1728)

---

### 73 - LA VIE DE JEAN-FRANÇOIS DOUBLET

*Jean-François DOUBLET, né à Honfleur en 1656, s'embarque clandestinement en 1663 et commence ainsi son apprentissage auprès de son père François Doublet.*

*Reçu pilote en 1675, lieutenant de frégate en 1693, il commande divers navires de guerre, soit comme officier du Roi, soit comme corsaire et, la paix revenue, navigue pour le commerce et la pêche, le long des côtes d'Afrique, les Antilles d'Irlande et du Canada.*

*En 1707, il entreprend son dernier voyage qui le conduit de Marseille à la baie de la Conception au Chili et revient à Port-Louis en 1711.*

*En 1692, il a épousé Françoise FOSSART, fille d'un armateur de Saint-Malo.*

*Il passe la fin de sa vie à Honfleur ou à Barneville-la-Bertran où il meurt en 1728.*

*Jean-François DOUBLET est devenu un personnage légendaire :*

- lieu Doublet à Barneville,*
- maison de Doublet à Honfleur,*
- Ses biographies sont nombreux. En voici quelques uns :*

- . Et. HAMY, "Quelques notes sur le corsaire Jean Doublet. Dans : Bibliothèque de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, 1901, p. 270.*
- . G. RAIMES, Jean Doublet. Comédie héroïque en 5 actes en vers, Paris, 1909.*
- . A. DUMOULIN, Histoire et Géographie du Calvados. Cours moyen, Caen, 1911, p. 41.*
- . Conseiller PORTE, Jean-François Doublet, corsaire du Roi et la guerre de course, Melun, 1968.*

### 74 - LE JOURNAL DE JEAN-FRANÇOIS DOUBLET (A.D. Seine-Maritime, F 38).



## CONCLUSION

### VERS UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE TRAVAUX

*Moins d'un siècle après les travaux, le port se révèle de nouveau trop petit. Les maires, échevins, bourgeois et habitants de la ville de Honfleur et des faubourgs se déclarent prêts à contribuer pour une somme de 209.000 livres à de nouveaux agrandissements.*

*Extrait des registres du Conseil d'Etat. 2 juillet 1766 (1).*

(1) Document 75 de l'exposition.